

2 Politique

Remaniement du gouvernement

Ben Moubamba évincé, Josué Mbadinga Mbadinga, le retour.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE Premier ministre Issoze Ngondet a remanié hier son gouvernement. Bruno Ben Moubamba, ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, de la ville et de l'Urbanisme a été remplacé par Josué Mbadinga Mbadinga, sénateur de la commune de Moabi.

Cette éviction est la conséquence directe de son énième dérapage mettant à rude épreuve la solidarité gouvernementale voulue par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Elle intervient quelques heures seulement après son dernier post au vitriol publié, avant-hier, sur sa page Facebook, dans lequel il a ouvertement indexé le chef du gouvernement au motif d'avoir insidieusement amputé son ministère du volet relatif aux questions foncières en retirant de ses prérogatives, l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC). Ceci, en violation, affirme-t-il, des dispositions réglementaires.

En effet, dans la nouvelle nomenclature gouvernementale, cette agence entre désormais dans le giron de la Primature notamment du ministre délégué auprès du Premier ministre, chef du gouvernement chargé des Affaires foncières et du domaine public, Guy-Maixent Mamiaka. Un transfert qui a provoqué le courroux de l'ancienne tu-



Le ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, de la ville et du Logement, Bruno Ben Moubamba., sortant...

Photo : F.A./L'Union

telle. Il avait écrit : «*Quand on est chef d'un gouvernement, il y a des choses qu'on n'a pas le droit de faire pour régler les comptes à des ministres qu'on n'aime pas. La puissance ne suffit pas ! Les "Affaires foncières" c'est moi. Sinon il faut changer la loi d'abord. Et j'assume mes propos. Vous voulez me faire partir et m'humilier ? N'utilisez pas des moyens déloyaux et illégaux. Je commence à en avoir assez de ces méthodes... Je ne suis pas venu au gouvernement pour vous servir de punching-ball. Moi, je ne res-*

pecte que les gens qui me respectent», avait-il lancé sur sa page Facebook. Avant de poursuivre : «*C'est sans doute parce que j'ai animé depuis un an une politique résolument optimiste et anti-corruption dans le secteur de l'habitat que les apparatchiks veulent me dépouiller des "Affaires foncières" mais ils peuvent compter sur moi pour m'y opposer. Je vais rejeter toute décision allant dans ce sens et ne pas leur faire le plaisir de démissionner*». Sauf que le Premier ministre, désireux de faire respecter les principes de



...Le nouveau ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, de la ville et du Logement, Josué Mbadinga Mbadinga

Photo : DR

gouvernement en invoquant la solidarité des membres de son équipe en a décidé autrement, en proposant au chef de l'Etat, l'éviction pure et simple de Ben Moubamba et son remplacement par un autre natif de Moabi. Rappelons que, hier, lors de sa visite de prise de contact, au sein de l'ANUTTC, le ministre délégué Guy-Maixent Mamiaka n'avait pas souhaité faire de commentaires sur les déclarations choc de son collègue de l'Habitat. Mais devant l'insistance de la presse, un conseiller tech-

nique a bien voulu apporter quelques précisions sur cette pseudo-polémique. **DECRET** • Selon lui, la décision de réorganiser les attributs des ministères a été décidée par décret présidentiel. Elle relève donc de l'autorité du chef de l'Etat qui, pour donner plus de cohérence et d'efficacité aux règlements des questions foncières, a décidé de créer un département strictement consacré à ce volet. C'est la raison pour laquelle, la réflexion menée a conduit également au rattachement du domaine public (Conservation

foncière) - jadis attribut du ministère de l'Economie - à la Primature.

«*Je n'ai pas entendu de réactions outrancières du ministre Immongault sur la réorganisation de son ministère. Pourquoi est-ce le cas avec le ministre de l'Habitat ? D'autres départements ont également été réorganisés comme celui de l'Egalité des Chances qui a été transformé en direction. Cela n'a pas suscité des propos incendiaires de la part de ces membres du gouvernement vis-à-vis du Premier ministre*», a-t-il souligné.

«*Le 21 août 2017, le chef de l'Etat a procédé au remaniement de son gouvernement. Ce gouvernement a été remanié sur la base d'un texte juridique qui s'appelle décret. Ce décret fixe donc la composition du gouvernement et de la même manière en précise la nomenclature. Cette nomenclature consacre le champ d'actions de chaque membre du gouvernement. L'architecture administrative, c'est-à-dire celle qui relève de l'organisation des services centraux relève elle-même de la nomenclature du gouvernement. Le domaine foncier par l'effet du décret portant remaniement du gouvernement trouve de facto l'acte de transfert. Alors de quelle loi parle-t-on ? Les politiques publiques que nous devons mettre en œuvre relèvent de la volonté du chef de l'Etat conformément à sa vision politique. Où se situe le problème donc ?*», s'est demandé le conseiller.

Grand angle

Moubamba : la sortie de trop !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

Les déclarations, à travers les réseaux sociaux, du ministre d'Etat, ministre de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme, donnent l'impression d'une faillite de l'unité au sein du "gouvernement Issoze 2". L'intéressé s'en est ouvertement pris au chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet (lire ci-dessus).

«**QUAND** on est chef d'un gouvernement, il y a des choses qu'on n'a pas le droit de faire pour régler les comptes à des ministres qu'on n'aime pas». Aussi invraisemblable que soit-elle, cette phrase pouvait être lue sur la page Facebook de Bruno Ben Moubamba. Si de tels propos n'avaient pas pour auteur un ministre d'Etat de l'actuel gouvernement, après avoir été vice-Premier mi-

nistre, dans le précédent, il est clair que leur intérêt aurait été anecdotique, sinon insignifiant. «*De la soupe de casernes*», auraient dit certains. Mais il faut bien reconnaître que ces paroles font tâche d'huile. Une situation ubuesque dans un gouvernement qui se passerait bien volontiers de parlotte et gagnerait à privilégier des actions concertées pour relever les multiples défis auxquels il fait face. Ainsi, nombreux sont les observateurs qui se demandent ce qui se passe avec le ministre d'Etat, en charge de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme. Si par le passé, l'homme a brillé par un comportement frisant le manque de respect vis-à-vis de certains de ses collègues, cette fois, c'est le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, en personne, qui fait l'objet des attaques de son ministre. Le Rubicon ici, pourrait-on

dire, est franchi. On est aux antipodes de l'idée que l'on peut se faire d'un gouvernement. A plus forte raison de l'équipe actuelle, que l'on aurait devinée groupée et solidaire, en vue de réussir sa mission de mettre en route les Actes du Dialogue politique, et surtout de sortir le pays du marasme économique dans lequel il est plongé à cause de la crise pétrolière. Les termes cohésion et esprit d'équipe, qui sont les vecteurs du succès de cette tâche herculéenne, ne sont-ils pas complètement dévoyés par de telles attitudes sur fond de recherche de populisme de bas étages? Il faut bien l'avouer, cette dernière scène d'un long et triste feuilleton renvoie à l'opinion l'image d'une maison où règne un certain désordre. La sérénité s'impose donc. L'ordre et le respect des principes d'une organisation de groupe aussi. Tout cela a

un nom : la solidarité gouvernementale. Même si, depuis belle lurette, Bruno Ben Moubamba a clairement affiché sa décision d'être une sorte de loup solitaire qui n'entend recevoir d'injonction et d'ordre de personne. Encore moins du chef du gouvernement auquel il appartient. Le linge sale ne se lave plus en famille, mais plutôt, à travers les réseaux sociaux. Le gouvernement ferait-il les frais d'une vie d'activiste d'un de ses membres bien remplie? Le contraste est saisissant, au vu des importantes charges qui devraient rythmer le quotidien de celui qui se proclame désormais «*nouvel homme fort de la Nyanga*». Et d'enfoncer le clou, plus loin, lorsqu'il considère que «*la puissance ne suffit pas !*». Défiant publiquement Issoze Ngondet, il poursuit, «*Je commence à en avoir assez de ces méthodes... Je ne suis pas venu*

au gouvernement pour vous servir de punching-ball. Moi, je ne respecte que les gens qui me respectent.» Tout en assumant ses dires, le président de l'ACR dit tout haut ce qu'il pense. C'est dire que M. Moubamba n'est pas prêt de se plier, ni de se laisser faire. Sous d'autres cieux, un ministre qui fait des sorties comparables à celles du natif de Moabi ne saurait être maintenu au gouvernement. Car, comme le rappelait encore hier un confrère, «*sauf en cas de gouvernement de cohabitation, généralement mis en place au lendemain des élections législatives remportées par l'opposition, on ne peut se faire nommer par une autorité à laquelle on prétend s'opposer et continuer à crier qu'on est opposant.*» La France des gouvernements Chirac, Balladur et Lionel Jospin, sous les présidences Françaises Mitterrand (1981-1995) et Jacques Chirac

(1995-2007) en constitue le parfait exemple. D'ailleurs, lorsque le problème a failli se poser sous François Mitterrand, Jean-Pierre Chevènement, en tant que ministre de l'Intérieur, avait livré une formule désormais célèbre : «*Un ministre ça ferme sa gueule ou ça démissionne !*». Claquant la porte de l'équipe gouvernementale parce que opposé à la participation de la France à la première Guerre du Golfe.

A bien regarder, tout le monde l'aura certainement compris: la volonté d'exister politiquement semble s'ériger en mentalité dans cette équipe gouvernementale. Et il faut craindre qu'il n'y ait que peu de place pour l'ambition d'atteindre les objectifs assignés. Et Dieu seul sait s'ils sont nombreux.